



THE YOMIURI SHIMBUN
LE PREMIER QUOTIDIEN JAPONAIS

Principes de candidature

1. **Critères de sélection :**

Le prix Shibusawa-Claudé sera décerné à un ouvrage sur la langue et/ou la culture japonaise, qui pourra être un livre académique ou bien la traduction d'une œuvre littéraire (roman, poésie, théâtre) ou d'un ouvrage à caractère académique. Les thèses en japonologie pourront également être présentées. Pour les livres académiques et les thèses, les domaines pris en considération seront la littérature, l'art, la philosophie, l'histoire, le droit, l'économie, les sciences humaines et sociales ainsi que les sciences exactes.

2. **Conditions d'admission des candidats**

Les candidats devront être âgés de moins de 45 ans au 1^{er} mars 2016. Ils devront être de nationalité française : la double nationalité étant exclue. Le travail devant être individuel, les ouvrages collectifs ne pourront être pris en compte. Dans le cas d'un ouvrage, il devra avoir été publié entre le 1^{er} janvier 2014 et le 1^{er} mars 2016. Pour les thèses de doctorat, la soutenance devra avoir eu lieu durant cette même période. Les candidats devront faire parvenir au bureau parisien du quotidien Yomiuri Shimbun avant le 1^{er} mars 2016 :

- a) Un curriculum vitae, sur lequel devra figurer la date de naissance du candidat ;
- b) une présentation du travail (2 pages dactylographiées, format A4).
Pour les ouvrages académiques et les thèses, cette présentation devra comporter ;
 - une présentation du sujet d'étude ;
 - une explication des recherches préalables à la rédaction ;

- une présentation des principes méthodologiques appliqués à cette recherche ;
- une conclusion du travail de recherche ;
- c) trois exemplaires de l'ouvrage ou de la thèse (ceux-ci ne seront pas renvoyés aux candidats) **ainsi que la version numérique en clé USB**

3. Remise du prix

Les candidats seront informés du résultat par courrier au mois de juillet. La cérémonie de remise des prix, organisée par le Yomiuri Shimbun est prévue courant Octobre/Novembre.

4. Nature de la récompense

Le lauréat recevra à Paris une somme équivalente au prix d'un billet d'avion aller-retour Paris/Tokyo et à son arrivée à Tokyo, une somme de 300 000 yens qui servira à couvrir ses frais de séjour au Japon. En contrepartie, le lauréat sera tenu, au cours de ce séjour, de faire une présentation de son travail.

5. Composition du jury

Le jury est composé d'universitaires et de diplomates français et japonais ainsi que du correspondant en France du Yomiusi Shimbun.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter ;

The Yomiuri Shimbun, 32 avenue de l'Opéra 75002 Paris

Tél. 01 44 94 94 94 / Fax. 01 44 94 94 90 mail : midori.watanabe0741@orange.fr